

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 6 mai 2019 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2019-145 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 6 mai 2019. Il est 19 h.

7 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2019-146 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question.

CORRESPONDANCES DU MOIS D'AVRIL 2019

- 1 BH.30 Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
Fonds de la taxe sur l'essence
- 2 FB.40 Escadron 670
Invitation – revue annuelle
- 3 FB.20 Comité Parfait telles quelles
Journée internationale des droits des femmes 2019
- 4 FD.10 Canton de Westbury
Contribution pour évaluation des travaux sur chemins mitoyens
- 5 FD.60 Fondation québécoise du cancer
Campagne corporative 2019
- 6 SB.20 Chambre de commerce du Haut-St-François
Tournoi de golf
- 7 FB.40 Ville de Trois-Rivières
Invitation à la journée de formation de L'Association québécoise d'urbanisme

2019-147 CORRESPONDANCES D'AVRIL 2019

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois d'avril 2019 soient reçues. **ADOPTÉ**

2019-148 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1 avril 2019 ainsi que la séance extraordinaire du 15 avril 2019, soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie. **ADOPTÉ**

2019-149 PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSION PUBLIQUE OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC UN FOURNISSEUR UNIQUE

ATTENDU QUE le projet de loi n^o 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.Q. 2017, c.27) [ci-après : La Loi], a été sanctionné le 1^{er} décembre 2017;

ATTENDU QUE suite à cette sanction et conformément à l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et ville* (ci-après : LCV) , une ville doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumission publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publique;

ATTENDU QUE la ville souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la procédure intitulée procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumission publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique soit adoptée.

QUE la procédure fasse partie intégrante de la résolution. **ADOPTÉ**

**2019-150 SIGNATURES – ENTENTE UTILISATION DE LA SALLE DES
CHEVALIERS EN CAS DE SINISTRE - ORH**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin,
soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'entente concernant
l'utilisation de la salle communautaire des Chevaliers en cas de sinistre avec
l'Office Régional d'Habitation. **ADOPTÉ**

**2019-151 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT DES
RUELLES ET DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX POUR
LES SAISONS 2019-2020-2021 ET 2022**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno
Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour le déneigement des
ruelles et des stationnements municipaux pour les saisons 2019 à 2022.
ADOPTÉ

**2019-152 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – SOUFFLAGE DE LA
NEIGE DANS LES RUES DE LA VILLE POUR LES SAISONS
2019-2020-2021 ET 2022**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno
Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour le soufflage de la neige
dans les rues de la Ville pour les saisons 2019 à 2022. **ADOPTÉ**

2019-153 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte
général du mois d'avril au montant de 405 720.40 \$ ainsi que la liste des écritures
de déboursés du compte salaire du mois d'avril au montant de 127 510.17 \$,
soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2019-154 ANNULATION - SOLDE À FINANCER RÈGLEMENT 506

ATTENDU QUE la Ville de East Angus a entièrement réalisé l'objet du règlement
numéro 506 (Construction d'un puits) à un coût moindre que celui prévu
initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 373 000 \$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'il existe un solde de 49 112 \$ non contracté de l'emprunt
approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de
l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement numéro 506 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 506 soit réduit de 422 112 \$ à 373 000 \$;

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. **ADOPTÉ**

2019-155 ANNULATION - SOLDE À FINANCER RÈGLEMENT 648

ATTENDU QUE la Ville de East Angus a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 648 (Rue Angus Nord);

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 5 397 659 \$;

ATTENDU QU'une partie du montant de l'emprunt, soit la somme 4 083 560 \$ a été financée de façon permanente (incluant la part du gouvernement du Québec d'un montant de 1 152 840 \$;

ATTENDU QUE pour payer une partie du coût des travaux, la Ville de East Angus désire approprier la subvention versée par le Programme de renouvellement des conduites au montant de 2 305 680 \$;

ATTENDU QU'il existe un solde de 1 152 868 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement numéro 648 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le montant de l'emprunt du règlement numéro 648 soit réduit de 5 236 428 \$ à 4 083 560 \$;

QUE la dépense soit augmentée de 5 236 428 \$ à 5 397 659 \$;

QUE pour payer une partie de la dépense prévue au règlement 648, la Ville de East Angus approprie la subvention versée par le Programme de renouvellement des conduites au montant de 2 035 680 \$, selon les conditions prévues au protocole signé le 4 mars 2010 joint en annexe;

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. **ADOPTÉ**

2019-156 DÉPÔT RAPPORT SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le rapport sur la situation budgétaire de la Ville, daté du 26 avril 2019, soit accepté, tel que présenté par le secrétaire-trésorier. **ADOPTÉ**

2019-157 DÉLÉGATION VENTE POUR TAXES

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soit mandaté pour représenter la Ville lors de la vente pour taxes du 13 juin 2019 à la MRC du Haut Saint-François et d'agir dans les meilleurs intérêts de la Ville en ce qui concerne les ventes d'immeubles de son territoire. **ADOPTÉ**

2019-158 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT LOGICIEL VOILÀ – PG SOLUTIONS

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat d'achat du logiciel Voilà ! pour un montant maximum de 8 110 \$, excluant les taxes, à l'entreprise PG Solutions, conformément au document daté du 19 avril 2019. **ADOPTÉ**

2019-159 ACHAT CAMION SILVERADO 1500 2010 - STATION D'ÉPURATION

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville achète de Autos camions Franco MF Inc., un camion Silverado 1500 2010 pour un montant de 11 995 \$ excluant les taxes, en échange du camion Ford Ranger 2007 au coût de 3 000 \$ et le tout pour la station d'épuration. **ADOPTÉ**

2019-160 VENTE – BALAI DE RUE INTER CGS 1986

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville procède à la vente de gré à gré du balai de rue Inter CGS 1986 à Garage Jean-Luc Bissonnette pour un montant de 4 000 \$ excluant les taxes. **ADOPTÉ**

2019-161 VENTE – CAMION CUBE FORD CTV 2004

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville procède à la vente de gré à gré du camion cube Ford CTV 2004 à monsieur Yvon Boulet pour un montant de 4 000 \$ excluant les taxes. **ADOPTÉ**

2019-162 VENTE – ZAMBONI

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville procède à la vente de gré à gré de la Zamboni à Domaine Enchanteur à Notre-Dame-du-Mont-Carmel pour un montant de 3 000 \$ excluant les taxes. **ADOPTÉ**

2019-163 VENTE – LOADER CASE 2008

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville procède à la vente de gré à gré du loader Case 2008, incluant les équipements, à l'entreprise Longus Groupe Terapro pour un montant de 75 000 \$ excluant les taxes. **ADOPTÉ**

2019-164 DÉROGATION MINEURE – 259-261 RUE ALBERT

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de monsieur Yan Savard, qui est à l'effet :

- d'autoriser la construction d'un garage d'une superficie de 139,35 mètres carrés au lieu de 56,89 mètres;
- d'autoriser la construction d'un garage d'une hauteur de 6,4 mètres à l'avant du bâtiment et de 5,79 mètres à l'arrière au lieu de 5,5 mètres;
- d'autoriser un coefficient de 17,22 % au lieu de 10,0 %.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande de refuser la dérogation.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par monsieur Yan Savard soit refusée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2019-165 DÉROGATION MINEURE – 296, RUE ANGUS SUD

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de monsieur Sylvain Roy, qui est à l'effet d'autoriser une marge de recul arrière de 3,20 mètres au lieu de 8,0 mètres;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par monsieur Sylvain Roy soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2019-166 DÉROGATION MINEURE – 273, RUE YORK

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de madame Marie-France Groleau, qui est à l'effet :

- d'autoriser une marge avant de 6,34 mètres au lieu de 7,5 mètres;
- d'autoriser une distance de 2,80 mètres au lieu de 3,0 mètres du garage au bâtiment principal;
- d'autoriser une distance de 0,45 mètre au lieu de 1,0 mètre du garage à la ligne de lot;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par madame Marie-France Groleau soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2019-167 PIIA – 308 RUE YORK

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 17 avril 2019, a étudié la demande de rénovation de la toiture du bâtiment du 308 rue York;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 308, rue York. **ADOPTÉ**

2019-168 RÉSOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE À LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 242 RUE GEORGES-PINARD

ATTENDU QUE la Ville de East Angus a adopté le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 780;

ATTENDU QU'une demande d'approbation d'un projet particulier visant l'occupation d'un bâtiment existant dans la zone commerciale « C-7 » par un usage de la classe d'usages I-1 « Industrie légère » a été déposée pour la propriété située au 242 rue Georges-Pinard;

ATTENDU QUE le projet particulier déroge à au moins une disposition des règlements d'urbanisme, soit l'usage souhaité (Industrie du meuble et des articles d'ameublement) qui n'est pas autorisé dans la zone;

ATTENDU QUE le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le bâtiment visé est un bâtiment à vocation industrielle;

ATTENDU QUE le bâtiment visé était, jusqu'à tout récemment, situé dans une zone industrielle;

ATTENDU QUE pour éviter de compromettre l'avenir du secteur commercial régional dans lequel il s'implante, le projet devra respecter une série de conditions;

ATTENDU QU' après analyse du projet en fonction des critères d'évaluation du règlement numéro 780, le comité consultatif d'urbanisme a donné une recommandation favorable lors de sa séance du 27 mars 2019;

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus approuve, en vertu du règlement numéro 780, la demande de projet particulier visant l'occupation du bâtiment existant au 242 rue Georges-Pinard par un usage de la classe « I-1 : Industrie légère », soit exclusivement pour l'usage *Industrie du meuble et des articles d'ameublement*;

QUE l'approbation du projet particulier est conditionnelle aux respects des conditions suivantes :

L'exploitant devra, tout au long de l'exploitation de l'usage, minimiser les impacts négatifs reliés aux nuisances dans le milieu d'insertion, notamment en empêchant l'émission de poussières et de bruits à l'extérieur du bâtiment. Aucune odeur désagréable ne devra être perceptible au-delà des limites du terrain;

La lisière boisée ceinturant le bâtiment devra être préservée de manière à le dissimuler;

Lorsqu'une rue aura atteint la propriété, l'exploitant devra :

- Si la lisière boisée ne permet pas de dissimuler le bâtiment, réaliser un aménagement (plantation, haies, clôtures, etc.) permettant de dissimuler le bâtiment afin qu'il soit difficilement visible de la rue;
- Aménager une aire de stationnement conformément au Règlement de zonage, compte tenu des adaptations nécessaires en fonction de l'emplacement de la rue et de l'implantation du bâtiment;
- Aménager une aire pour le chargement et le déchargement des véhicules conforme au Règlement de zonage, compte tenu des adaptations nécessaires en fonction de l'emplacement de la rue et de l'implantation du bâtiment;
- L'entreposage extérieur devra être conforme aux exigences prévues dans le Règlement de zonage. De plus, l'entreposage ne pourra s'effectuer que sur une profondeur de 75 mètres en arrière du bâtiment.

L'extension des activités industrielles autorisées par la présente résolution peut être autorisée conformément aux dispositions relatives aux droits acquis du Règlement de zonage, soit jusqu'à concurrence d'un maximum de 50 % de la superficie de plancher occupée par les activités au moment de l'entrée en vigueur de la résolution accordant la demande de projet particulier. Il peut être autorisé la construction d'un seul bâtiment complémentaire, sans toutefois excéder une superficie de 140 mètres carrés.

ADOPTÉ

**2019-169 ADJUDICATION DE CONTRAT – TRAVAUX
D'ASPHALTAGE 2019**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres public sur SEAO.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois offres.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat pour la pose et la fourniture d'asphalte au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages Estrie Beauce pour un montant de 141 338.77 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ

2019-170 ADJUDICATION DE CONTRAT – ABRI GÉNÉRATRICE AU RÉSERVOIR EAU POTABLE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat de construction et l'installation d'un abri pour la génératrice au réservoir d'eau potable à l'entreprise Berchatech Inc., pour un montant 7 760.82 \$ incluant les taxes, conformément au document daté du 4 avril 2019. **ADOPTÉ**

2019-171 ADJUDICATION DE CONTRAT – PEINTURES TRAVERSES DE PIÉTON

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat de peinture des traverses de piétons à l'entreprise Lignes de stationnement MF, pour un montant 8 249,46 \$ incluant les taxes, conformément au document daté du 28 avril 2019. **ADOPTÉ**

2019-172 ADJUDICATION DE CONTRAT – FOURNITURE DE CONTENEURS, LEVÉE ET TRANSPORT DE MATIÈRES RECYCLABLES, SECTEUR INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois entreprises;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat pour la fourniture de conteneurs, levée et transport des matières recyclables – secteurs industries, commerces et institutions au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sani-Estrie Inc., pour un montant annuel de 28 997.96 \$ incluant les taxes. **ADOPTÉ**

2019-173 ADJUDICATION DE CONTRAT – PHASE 2 – PH ENVIRONNEMENT

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat d'étude de caractérisation environnementale préliminaire (Phase II) sur le lot vacant 4 538 563 du cadastre du Québec à la firme Environnement PH Inc., pour un montant 6 290 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 29 mars 2019. **ADOPTÉ**

2019-174 ADJUDICATION DE CONTRAT – TRAVAUX ÉMONDAGE PUIITS 1, 2 ET 3

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat d'émondage des puits 1, 2 et 3 à l'entreprise Bouchard Multi-Services Enr., pour un montant 4 700 \$ excluant les taxes, conformément aux documents datés du 11 avril 2019. **ADOPTÉ**

**2019-175 ADJUDICATION DE CONTRAT – DÉTECTEUR DE GAZ –
ARÉNA ROBERT-FOURNIER**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat d'achat et d'installation de deux détecteurs de gaz R407C à l'entreprise RG Technilab, pour un montant 3 946 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 2 avril 2019, ainsi que la calibration des détecteurs pour un montant de 975 \$, excluant les taxes conformément au document daté du 11 avril 2019. **ADOPTÉ**

**2019-176 DIRECTIVES DE CHANGEMENT – FELTEAU
RÉFRIGÉRATION INC**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le Ville accepte les directives de changement 7,8, 9 et 10 concernant, l'isolation Armaflex 1 pouce et revêtement de canevas blanc, l'achat et installation d'un Beric Valve Gate 6 pouces Bride, l'achat et l'installation d'une vanne à bille 1 pouce et récupération de saumure et l'achat et l'installation d'une sonde de température T775 pour la réfection du système de réfrigération de l'Aréna Robert-Fournier à Felteau Réfrigération pour un montant de 13 158.73 \$ excluant les taxes conformément au document daté du 16 avril 2019, selon la recommandation de monsieur André Delisle, ingénieur. **ADOPTÉ**

**2019-177 ADJUDICATION DE CONTRAT – TRAVAUX ÉLECTRIQUES
– ARÉNA ROBERT-FOURNIER**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitations;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu 3 offres;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat de travaux électriques à l'aréna Robert-Fournier au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise J.C. Bibeau Électrique Inc., pour un montant 4 250.01 \$ incluant les taxes. **ADOPTÉ**

**2019-178 ADJUDICATION DE CONTRAT – ENTRETIEN D'HIVER DES
SENTIERS DU PARC DES DEUX RIVIÈRES**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville entérine le contrat d'entretien d'hiver des sentiers du parc des Deux Rivières à l'entreprise ELapointe, pour un montant 5 500 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 27 mars 2019. **ADOPTÉ**

**2019-179 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT DE PRATICABLES
– EQSON INC.**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville achète de la compagnie EQSON inc. 12 praticables 4 X 8 roto-lock, ainsi que 12 kit de 6 pattes en aluminium de 30 pouces, pour un montant 6 000 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 2 mai 2019. **ADOPTÉ**

2019-180 APPUI – PROJET DU COMITÉ LOISIR DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a décrété que le développement du plein air devenait un mandat des Unités régionales de loisir et de sport dont fait partie le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE);

ATTENDU QUE le CSLE, afin de répondre au mandat du ministère, a développé le programme *Fais place au plein air* dans le but que les Services d'animation estivale de l'Estrie favorisent l'accessibilité à des activités de plein air pour les jeunes de 4 à 12 ans;

ATTENDU QUE le programme *Fais place au plein air* comporte deux volets, soient les volets Local et Collectif;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François souhaite offrir aux enfants de 5-12 ans, lors de la fête des SAE du 7 août 2019, l'opportunité d'expérimenter des activités de plein air différentes;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François souhaite demander une soumission à la compagnie Chamox, spécialiste dans l'organisation et l'installation de structures favorisant le développement des habiletés motrices et sociales dans un contexte de plein air;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François souhaite déposer un projet au programme *Fais place au plein air* via le volet Collectif;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François est ouvert à donner gratuitement l'accès aux installations de Chamox à tous les enfants de 5-12 ans du territoire du Haut-Saint-François durant l'après-midi du 7 août 2019 s'il obtient un soutien financier du programme *Fais place au plein air*;

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus appuie le dépôt du projet du Comité Loisir du Haut-Saint-François au programme *Fais place au plein air* via le volet Collectif.

ADOPTÉ

2019-181 SALAIRES – ÉTUDIANTS ÉTÉ

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville fixe les taux horaires suivants pour les postes d'étudiants d'été :

**Coordonnateur du Service d'Animation Estival
Éducatrice spécialisée du Service d'Animation Estival**

Taux horaire :

17 \$

Aide-animateur du service d'Animation Estival

Taux horaire : Salaire minimum

Animateur du Service d'Animation Estival et étudiants aux Travaux publics

Taux horaire :

1^{re} année : Salaire minimum + 0,25 \$
2^e année : Salaire minimum + 0,50 \$
3^e année : Salaire minimum + 0,75 \$
4^e année : Salaire minimum + 1,00 \$
5^e année : Salaire minimum + 1,25 \$

Sauveteurs des piscines municipales

Taux horaire :

Formateur durant les cours de natation : 20 \$
Classe sauveteur national : 15,50 \$
Classe croix ou médaille de bronze : 14,50 \$

ADOPTÉ

2019-182 AUTORISATION DE SIGNATURES – CONTRAT PRÉ-RETRAITE MARIO DOLBEC

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que les conseillers Michel Champigny et Denis Gilbert, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de pré-retraite de Mario Dolbec. **ADOPTÉ**

2019-183 AUTORISATION DE SIGNATURES – CONTRAT DE TRAVAIL PAUL ST-CYR

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que les conseillers Michel Champigny et Denis Gilbert, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de travail de Paul St-Cyr. **ADOPTÉ**

2019-184 DON – LES AMIS DU DOMAINE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville abroge la résolution 2019-124.
QUE la Ville offre un don de 400 \$ aux Amis du Domaine (CHSLD).

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-185 DON – TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50 \$ au Tour CIBC Charles-Bruneau pour la guérison des enfants atteints de cancer.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-186 CONTRIBUTION DE LA VILLE POUR L'ÉVALUATION DES TRAVAUX SUR LES CHEMINS MITOYENS

CONSIDÉRANT la résolution 2019-058 de la municipalité du canton de Westbury à l'effet de demander à la Ville de East Angus de contribuer à part égale pour l'évaluation des travaux à effectuer sur les chemins mitoyens par une firme d'ingénieur;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville accepte de contribuer jusqu'à concurrence de 5000\$ avec la municipalité du canton de Westbury pour l'évaluation des chemins mitoyens par une firme d'ingénieur. **ADOPTÉ**

2019-187 ACHAT DE BILLETS – SOUPER-BÉNÉFICE - FONDATION PAULINE BEAUDRY

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville achète deux billets pour le souper-bénéfice du 31 mai 2019 de la Fondation Pauline Beaudry, au coût de 90 \$ chacun.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-188 TOURNOIS DE GOLF – CHEVALIERS DE COLOMB ET CLASSIQUE GÉRARD "PUTTER" BERNIER

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville achète un quatuor de golf au coût de 320 \$, pour le tournoi de golf des Chevaliers de Colomb, le 15 juin 2019 et 2 quatuors de golf au coût de 500 \$ chacun, pour la Classique Gérard "Putter" Bernier, le 6 septembre 2019.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-189 ADOPTION DU RÈGLEMENT 781 – RÈGLEMENT POUR RÉLATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET VÉHICULES-OUTILS

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement numéro 781 intitulé « Règlement relatif à la circulation des camions et véhicules-outils » soit adopté. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2019-190 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 50.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

- 2019-153 Approbation des comptes
- 2019-158 Adjudication de contrat – Achat logiciel Voilà ! – PG Solutions
- 2019-159 Achat camion Silverado 1500 2010 – Station épuration
- 2019-169 Adjudication de contrat – Travaux d'asphaltage 2019
- 2019-170 Adjudication de contrat – Abri génératrice au réservoir eau potable
- 2019-171 Adjudication de contrat – Peintures traverses de piéton
- 2019-172 Adjudication de contrat – Fourniture de conteneur, levée et transport de matières recyclables, secteur industries, commerces et institutions

- 2019-173 Adjudication de contrat – Phase 2 – PH Environnement
- 2019-174 Adjudication de contrat – Travaux émondage Puits 1,2 et 3
- 2019-175 Adjudication de contrat – Détecteur de gaz – Aréna Robert-Fournier

- 2019-176 Directives de changement – Felteau Réfrigération inc.
- 2019-177 Adjudication de contrat – Travaux électriques – Aréna Robert-Fournier

- 2019-178 Adjudication de contrat – Entretien d'hiver des sentiers du Parc des Deux-Rivières

- 2019-179 Adjudication de contrat – Achat de praticables – EQSON inc.
- 2019-181 Salaires – étudiants été
- 2019-182 Autorisation de signatures – Contrat pré-retraite Mario Dolbec
- 2019-183 Autorisation de signatures – Contrat de travail Paul St-Cyr
- 2019-184 Don – Les Amis du Domaine
- 2019-185 Don – Tour CIBC Charles-Bruenau
- 2019-186 Contribution de la Ville pour l'évaluation des travaux sur els chemins mitoyens

- 2019-187 Achat de billets – Souper-bénéfice – Fondation Pauline Beaudry
- 2019-188 Tournois de golf – Chevaliers de Colomb et Classique Gérard "Putter" Bernier